

ARTICLE 13 : Médiathèque

Un règlement spécifique sera établi par les membres du Bureau en ce qui concerne les prêts d'ouvrages et de DVD gérés par l'association. Les adhérents souhaitant bénéficier de ce service devront s'acquitter d'une caution non encaissable et approuver les modalités de fonctionnement fixées par le règlement interne de la médiathèque.

Contacts

Siège social de l'association : Elixir d'Italie en Provence
Le Clos des Légendes - La Ferme de l'Hubac
83560 Artigues

Adresse électronique : elixir-ditalie-enprovence@hotmail.com

Site internet : www.elixir-italie-provence.com



Elixir d'Italie en Provence - Elisir d'Italia in Provenza (**GROUPE**)

<http://www.facebook.com/home.php?#/group.php?gid=270989425651>

Elixir d'Italie en Provence (**PAGE**)

<http://www.facebook.com/home.php?#/pages/Elixir-dItalie-en-Provence/151059775948>

M.Maero Laurent

Agissant en qualité de **PRESIDENT**

Je soussigné

Président(e) du comité de jumelage :

.....

déclare avoir pris connaissance du présent règlement intérieur auquel souscrit le comité de jumelage dont j'assume la présidence.

Date et signature du, (de la) Président(e) de comité précédée de la mention « Lu et approuvé »